

Les « Appels à tous » sont une compilation de réponses à une problématique particulière et reflètent l'opinion de représentants d'entreprises membres. Leur contenu n'engage d'aucune façon la responsabilité de PRÉVIBOIS et ne remplace pas l'obligation de consulter les exigences légales applicables ou les directives des fabricants d'équipements.

Problématique

Une entreprise membre du secteur sciage désirerait connaître vos **pratiques de nettoyage des poussières de bois accumulées sur les planchers, solives et poutres pour réduire les risques d'incendie et respecter les exigences du RSST et des assureurs.**

QUESTION 1

À quelle fréquence effectuez-vous le nettoyage des poussières sur les poutres, solives et planchers?

Réponses

Entreprise A Variable mais idéalement avant qu'il y ait accumulation

Entreprise B Planchers : quotidiennement (balai et pelle)
Poutres, etc. : occasionnellement

Entreprise C 2 fois par année

Entreprise D Planchers : tous les jours
Poutres et solives : 4 fois par année et/ou au besoin

Entreprise E 6 semaines

Entreprise F 2 fois par année

Entreprise G Poutres et solives : 2 fois par année
Plancher : tous les jours

QUESTION 2

Quel type d'équipement utilisez-vous pour effectuer le nettoyage?

Si vous utilisez un système d'aspiration, est-ce qu'il est antidéflagrant?

Réponses

Entreprise A Balai

Entreprise B Pelles et balais
Occasionnellement : soufflette à quelques endroits inaccessibles (avec masques dans tous les cas)

Entreprise C Boyau à air

Entreprise D Pour les poutres et solives, nous soufflons à l'air
Le plancher, nous utilisons un balai

Entreprise E Soufflage à air et nettoyage au balai par terre

Entreprise F Grand sifflet à l'air avec une pression de 30 livres

Entreprise G Aucune aspiration, balais

Compilation des réponses – Appel à tous # 189

Nettoyage préventif des poussières de bois dans une scierie

QUESTION 3

Qui effectue le nettoyage (employé de l'usine, firme externe)?

Réponses

- Entreprise A** Employés de l'usine et aussi sous-traitants
- Entreprise B** Employés
- Entreprise C** Employés
- Entreprise D** Journaliers (ménage)
- Entreprise E** Employés de l'usine
- Entreprise F** Employés
- Entreprise G** Employés